

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT INTERNATIONAL (DAOOI) N^o
DNCMP / 140 / T / 2022-2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU
BATIMENT ABRITANT L'ARCHIVAGE DES DOSSIERS ET LE CENTRE DE
FORMATION DE LA REGIDESO (R+2)

Date de publication

: 20 / 6 / 2023

Date d'ouverture des offres

: 11 / 7 / 2023

1. Objet

La REGIDESO lance un Avis d'appel d'Offres ouvert International pour les **travaux de construction du Bâtiment d'archivage des dossiers et du Centre de Formation de la REGIDESO (R+2)** dont les spécifications techniques et les quantités se trouvent dans le bordereau des prix et des quantités en annexe.

2. Financement du Marché

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de la REGIDESO, exercice 2022-2023.

3. Modé de passation du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International avec publication Internationale tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires] et possédant les conditions, administratives, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché conformément aux articles 151, 152, 153 et 154 du code des Marchés Publics.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'un des cas d'inéligibilité énumérée aux articles 161 et 162 du Code des Marchés publics.

Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

5. Allotissement

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués d'un (1) seul lot.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30 ; heure locale, à l'adresse ci-après :

Service des approvisionnements de la REGIDESO
Avenue de la Révolution N°0100-010-014, ROHERO I
B.P 660 BUJUMBURA - BURUNDI
Tel: + 25722222720 /22 22 5163

Il pourra être obtenu au service des Approvisionnements de la REGIDESO sur présentation :

- d'un bordereau de versement de **Cent mille francs Burundais (100 000 FBU)** non remboursable au compte N° **CC10402** ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI** au nom de la REGIDESO ;

- d'un bordereau de versement de **Cent mille francs Burundais (100 000 FBU)** non remboursable au compte général du trésor N° **CC10003** ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**.

7. Réunion d'information et visite du site des travaux

Le soumissionnaire est invité à visiter et à inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa responsabilité, toutes les informations nécessaires pour l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du soumissionnaire.

Une visite du site où sera érigé le Bâtiment est prévue en date du **04.07** /2023 à partir de 11 heures.

Au cours de cette visite, des précisions seront données aux soumissionnaires sur la nature et la description détaillée des travaux à faire sur place.

Le lieu de rencontre est la Direction Générale de la REGIDESO.

8. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix jours (90) calendaires** compter de la date d'ouverture des offres.

9. Lieu d'exécution

Le terrain sur lequel les travaux seront exécutés se trouve plus précisément dans le Quartier ROHERO, Commune MUKAZA, Province BUJUMBURA-MAIRIE qui abrite le Centre de Formation de la REGIDESO.

10. Délai d'exécution

L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de **neuf (09) mois calendaires**. Toutefois, les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court. Ce délai court à partir de la date de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Dépôt et Ouverture des Offres

Les offres sous pli fermé et rédigées en langue française et en cinq (5) exemplaires dont un original et (4) copies marquées comme tel devront parvenir à la **Direction Générale de la REGIDESO à Bujumbura, Avenue de la révolution N°0100-010-014, ROHERO I B.P 660 BUJUMBURA-BURUNDI, Tel : + 25722222720 /22225163** au plus tard le **.M./..F../2023** à 9 heures.

Elles porteront la mention suivante : « **Offre pour les travaux de construction du Bâtiment d'archivage des Dossiers et du Centre de Formation de la REGIDESO à BUJUMBURA (R+2) N° DAOOI N°DNCMP/...../T/2022-2023. A n'ouvrir qu'en séance publique du .M./..F../2023 à 9 heures 30 min** ».

Et devront être enregistrées dans le registre spécial de dépôt des offres se trouvant au secrétariat de la Direction Générale.

Toute offre présentée après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération et sera par conséquent directement rejetée.

12. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants à l'adresse, **Direction Générale de la REGIDESO à Bujumbura, Avenue de la révolution N°0100-010-014, ROHERO I, B.P 660 BUJUMBURA-BURUNDI, Tel : + 25722222720 /22225163**

L'ouverture des offres aura lieu le **.M./..F../2023 à 9 heures 30 min** dans la salle des réunions de la Direction Générale de la REGIDESO. Le Procès -Verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires ou leurs représentants et transmis à la Direction Générale.

13. Garantie de soumission

Une garantie de soumission d'un montant de Vingt Cinq Million de Francs Burundais (**25.000.000FBU**) établie suivant le modèle en annexe est exigée.

N.B : L'absence de la présente garantie entraine le rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse.

14. Demande de renseignements ou d'éclaircissements

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Il répondra à l'Entreprise qui en a fait la demande et diffusera la même réponse à toutes les Entreprises ayant retiré le Dossier d'Appel d'Offres, sans toutefois identifier le demandeur.

15. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre technique au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), la conformité au Règlement Particulier de l'Appel d'Offre et à l'Offre financière.

16. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

Fait à Bujumbura, le 09/06/20....

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA REGIDESO

Jean Albert MANGENZI
Dr. Ir. Major Jean Albert MANGENZI

